

LE MINISTRE

2, rue du 24-Septembre  
CH-2800 Delémont  
t +41 32 420 55 03  
secr.dfjp@jura.ch

DÉPARTEMENT DE LA SANTE, DES AFFAIRES SOCIALES,  
DU PERSONNEL ET DES COMMUNES  
LE MINISTRE

20, faubourg des Capucins  
CH-2800 Delémont  
T +41 32 420 51 03  
secr.dsa@jura.ch

## Aux organismes consultés selon la liste jointe

Delémont, le 20 mars 2013

## Projet de révision de la loi sur la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura

### Procédure de consultation

Madame, Monsieur,

Suite à la consultation lancée en août dernier et à laquelle vous avez été associés, le Gouvernement, sur proposition du conseil d'administration de la Caisse, a élaboré un avant-projet de révision de la loi sur la Caisse de pensions.

Nous vous invitons à examiner ce projet et à nous faire part de votre détermination à ce sujet jusqu'au 19 avril 2013, selon les indications figurant dans le questionnaire. Au vu des échéances à respecter pour une entrée en vigueur de la loi au 1<sup>er</sup> janvier 2014, ce délai ne sera pas prolongé.

Nous précisons que le questionnaire évite des redites par rapport aux questions qui vous ont déjà été posées l'année dernière et dont vous trouverez une synthèse en annexe de l'avant-projet de message.

En outre, nous vous convions à une séance d'information qui aura pour objet de vous présenter ce projet et qui se déroulera le **15 avril 2013, à 17h30, à l'Auditorium du Centre professionnel, Rue de la Jeunesse 32, à Delémont.**

Pour des questions d'organisation, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à cette séance d'information jusqu'au 9 avril 2013 à l'adresse ci-après : [secr.jur@jura.ch](mailto:secr.jur@jura.ch).

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Charles Juillard  
Ministre des Finances, de la Justice et de la Police



Michel Thentz  
Ministre de la Santé, des Affaires sociales,  
du Personnel et des Communes

- Annexes :
- liste des organismes consultés
  - questionnaire
  - avant-projet de loi
  - avant-projet de message au Parlement
  - tableau comparatif